



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**CHS-CT du 28 février 2019**  
*déclaration liminaire*

Madame la Présidente,

Nous rappellerons aujourd'hui le contexte général touchant la Fonction Publique dans le cadre de l'avant projet de Loi présenté récemment et qui s'intitule : « *Transformation de la Fonction publique* ».

Après lecture de ce projet de loi, et décryptage de la novlangue gouvernementale nous y voyons surtout la « *destruction de la Fonction Publique* ».

Outre la modification du statut ouvrant à la généralisation de la contractualisation et donc de la précarité, ce projet de transformation remet en cause l'égalité de traitement des fonctionnaires en retirant les avis pour les mutations et promotions des compétences des CAP.

En lien avec la tenue de cette réunion plénière aujourd'hui, l'avant projet de loi prévoit aussi la suppression des CHS-CT, en les fusionnant avec les Comités techniques.

Nul besoin d'être grand clerc pour comprendre que cet arsenal n'a d'autre objectif que de réduire les domaines d'intervention et les moyens des instances représentatives des personnels.

De plus, plusieurs articles de ce projet, sous couvert de mobilité et de transition professionnelle, s'inscrivent clairement dans des dispositifs issus du secteur privé avec notamment la mise en place de rupture conventionnelle et de détachement d'office des fonctionnaires, autant d'outils visant à atteindre les objectifs gouvernementaux de suppressions d'emplois au sein de la Fonction Publique.

Quant à l'organisation des instances médicales, et à l'instar des atteintes qui leur ont été portées dans le secteur privé, elle sont aussi dans le collimateur du gouvernement, toujours sous couvert de mutualisation et de meilleure prise en charge des agents publics....

**FO** réaffirme sa revendication pour une Médecine de Prévention disposant de tous les moyens humains et matériels nécessaires, et refuse catégoriquement toute mutualisation interministérielle de ses acteurs.

**Force Ouvrière** rappelle que ce projet de loi n'épargne aucune administration, aucun versant de la fonction publique et aucun statut particulier de corps ou cadre d'emploi.

Dans ce contexte, nous combattons à tous les niveaux et par tous les moyens, cette récession sans précédent qui remet en cause l'égalité des droits et les valeurs républicaines.

Nous aborderons maintenant la DGFIP, en rappelant à nouveau aujourd'hui que le lancement du PAS n'a pas constitué une petite surcharge de travail pour les agents, mission qu'ils ont accomplie comme toujours avec beaucoup d'engagement et de compétences.

Pour autant, depuis le début de l'année et en raison de leur mobilisation sur le PAS, les agents subissent le retard accumulé sur l'ensemble des tâches d'assiette et de gestion. Dans ce contexte, ils en redoutent les conséquences sur le fonctionnement des services au cours des prochains mois et échéances, ainsi que les répercussions sur leurs conditions de travail.

Il est actuellement un autre sujet majeur d'inquiétude à la DGFIP, qui fait suite à une réunion du 9 janvier dernier, au cours de laquelle le Directeur Général recevait les organisations syndicales nationales pour leur exposer sa vision, à court terme, du réseau de notre administration selon un concept de «*géographie revisitée*»..

S'appuyant sur un cahier des charges intitulé «*bâtir un nouveau réseau*», l'ambition affichée consiste à supprimer la quasi totalité des Trésoreries sur le territoire national, en les remplaçant par quelques services facturiers industrialisés. Les services gérant les missions fiscales, SIP-SIE-SPF seraient aussi lourdement impactés, et réduits également à la portion congrue en terme d'implantation.

Quant à la déconcentration de proximité chère à M Darmanin, elle reviendrait à désigner des chargés de missions censés proposer leurs services aux Mairies ou dans les MSAP, l'une des options pouvant aller jusqu'à sillonner les campagnes au volant d'un bus DGFIP !!

Il est entendu que de tels projets destructeurs ne peuvent que nourrir les plus vives inquiétudes chez les personnels, d'autant que bon nombre de missions pourraient par dessus le marché être externalisées dans les collectivités locales ou dans le secteur privé.

Dans ce contexte Madame la Présidente, quel est donc dans le cadre de vos fonctions de Directrice départementale, le plan funeste que vous réservez au maillage territorial de la DDFIP du Finistère?

Bien évidemment, et alors que des actions ont déjà été menées et que d'autres se préparent, les organisations syndicales dans l'unité la plus large et avec l'appui de leurs mandants, s'opposeront avec force pour obtenir le retrait de ce projet visant à réduire la DGFIP à un champ de ruine..

Concernant cette réunion plénière du CHS-CT, première de la nouvelle mandature, nous reviendrons en séance sur l'ensemble des points à l'ordre du jour.

Le sujet des crédits ne manque pas toutefois de nous interpeller dans la mesure où nous observons qu'une réserve de 5% va s'appliquer sur le budget 2019 et nous ne pouvons qu'émettre des inquiétudes quant à son affectation finale!

**FO** n'acceptera pas que des économies puissent se faire au détriment des agents et avec notre Fédération, nous demandons la levée immédiate de cette réserve budgétaire !